

## Comité de grève Rhin et Danube

### Journal de grève du 11 décembre 2019



Les annonces du premier ministre ce jour montrent que le gouvernement est prêt à passer en force son projet de réforme des retraites malgré le rejet d'une grande partie de la population exprimé par les mobilisations massives lors des manifestations des 05 et 10 décembre.

Les quelques modifications annoncées ne changent en rien la philosophie de la réforme qui pénalisera à terme l'ensemble des futurs retraités :

- il n'abandonne pas le principe de l'âge pivot qui marque un recul de fait de l'âge de départ à la retraite à taux plein. Une décôte de 5 % par an serait infligée à ceux qui partiraient entre 62 et 64 ans. Ce point constituait une ligne rouge à ne pas dépasser pour l'ensemble des organisations syndicales. Son maintien crée l'unanimité du monde syndical contre ce projet, même chez les plus modérés.

- le report de la mise en place de la réforme jusqu'à la génération 1975 au lieu de 1963 ne modifie pas en tant que tel le fond du nouveau système. Dire que les générations nées avant 1975 ne seront pas touchées par la réforme, comme l'affirme le premier ministre, est un mensonge car ces générations seront touchées de toute façon par l'âge pivot.

- une pension minimale de 1 000 euros serait garantie...pour une carrière complète au SMIC. A noter qu'une telle carrière aujourd'hui génère une pension de 970 euros. Par contre à l'heure actuelle, la retraite est calculée sur les 25 meilleures années excluant ainsi les années où le retraité a pu connaître une période de chômage. Dans le système par point l'ensemble de la carrière est pris en compte, dont les années les moins favorables en terme de salaire. Il est utile de rappeler que les pensions des fonctionnaires sont actuellement calculées sur les 6 derniers mois, de fait à l'indice le plus élevé, alors que demain elles seraient calculées sur la carrière entière.

- le premier ministre a annoncé la mise en place d'une règle d'or qui fera que la valeur du point ne pourra pas baisser (elle pourra donc être gelée comme notre point d'indice). Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent. Le haut commissaire aux retraites Jean Paul Delevoye a indiqué que 10 euros cotisés rapporteront 0,55 euros pour la retraite mais son rapport précise que le rendement définitif ne pourra être acté qu'en 2024 en fonction des hypothèses économiques qui prévaudront. Il ne garantit pas non plus que la valeur d'achat du point (10 euros) n'augmentera pas.

*« Le système par point en réalité permet une seule chose, qu'aucun homme politique n'avoue, c'est de baisser chaque année, le montant, la valeur du point et donc de baisser le niveau des pensions. »*

François Fillon le 09 mars 2016 à la Fondation Concorde

Aucun rapport ....

Macron et le gouvernement, ainsi que Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire aux retraites, ont rencontré plusieurs fois ces derniers mois Larry Fink, PDG de Blackrock, le plus gros fonds de pension mondial.

De plus, Jean-François Cirelli, PDG de Blackrock France, est membre de CAP 2022, chargée de la réforme de l'action publique afin d'économiser 30 milliards d'euros.